

Conseil municipal de la commune de Janailat
Procès-verbal de la séance du 17 octobre 2022

Etaient présents : M. DUBREUIL Raymond, M. MARIE Patrick, M. RADIGON Philippe, Mme MOREAU Corinne, M. BETOUX Frédéric, M. MORANDEAU Rodolphe, Mme MARITAUD Laure, Mme DUBAR Bérengère.

Pouvoir : Mme DELPRATO Emilie a donné pouvoir à Mme MARITAUD Laure

Secrétaire de séance : Mr BEAUVAIS Christian

Date de convocation : 10 octobre 2022

Ordre du jour :

- 1 - Délibération groupement de commandes de produits pétroliers
 - 2 - Délibération volets et porte de la mairie
 - 3 - Délibération éclairage public la nuit
 - 4 - Délibération amendes de police
 - 5 - Délibération financement église
 - 6 - Questions diverses
-

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00. Il annonce l'absence de Madame DELPRATO Emilie qui donne pouvoir à Madame MARITAUD Laure.

Monsieur le Maire procède ensuite à l'appel et constate que le quorum est atteint avec 9 conseillers présents et 10 votants, l'assemblée peut valablement délibérer.

Approbation du procès-verbal de la séance du 08 septembre 2022

Il est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour	10	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

1 - Délibération groupement de commandes de produits pétroliers

La convention constitutive de groupement de commandes ayant pour objet la fourniture et livraison de fioul, gazole non routier, carburants et Adblue, a été signée le 20 décembre 2021 entre le Département de la Creuse et 22 membres.

La délibération du 16 juin 2021 de la commune de Vallière prise avant signature finale de la convention constitutive et actant son intention d'adhérer au groupement, et la transmission tardive de la demande de maintien de son adhésion donne lieu à un avenant.

Les membres du Conseil municipal approuvent l'intégration de la commune de Vallière au groupement de commandes.

Pour	10	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

2 - Délibération « Volets de la Mairie »

Un nouveau devis a été établi par l'entreprise Braconne.

Celui-ci comprend des volets roulants aluminium électriques pour les fenêtres et la porte de la mairie, ainsi qu'une porte aluminium pour l'arrière de la mairie.

Celui-ci s'élève à 6 634, 80 euros TTC.

Les membres du Conseil municipal approuvent le devis présenté par l'entreprise Braconne.

Pour	10	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

3 - Délibération « Eclairage public la nuit »

Une enquête a été faite auprès des administrés. 90 bulletins ont été retournés soit près de 50% de retour, ce qui permet d'avoir une analyse

Pour l'extinction 74

Contre l'extinction 7

La population est en accord avec le principe de faire des économies. Ainsi, les membres du Conseil municipal approuvent, à partir du 01 novembre 2022, l'extinction de l'éclairage public entre 23 h 00 et 5 h00.

Pour	9	Contre	1 M. Radigon	Abstention	0
------	---	--------	-----------------	------------	---

4 - Délibération « Amende de police »

Chaque année le département transmet le tableau de répartition de la dotation cantonale 2021 relative au produit des amendes de police.

Cette année le canton d'Ahun alloue la somme de 12 662€ avec un taux de 63,87% par commune, sur présentation d'un devis.

La commune de Janaillat a transmis un devis de 607, 19€ TTC, celui-ci a été retenu et une subvention de 323€ sera versée.

Les membres du Conseil municipal approuvent la subvention d'un montant de 323 € au titre de la répartition des amendes de police 2021.

Pour	10	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

5 – Délibération « Financement église »

Le cabinet d'architecte Spirale de Guéret a finalisé le montant des besoins.

Le projet se présente de la façon suivante :

Coût du projet		Financement	
Travaux et maîtrise d'œuvre	173 200.00 € HT	DETR – 25%	43 300.00 € HT
		Département – 10%	15 000.00 €
		Autofinancement – 65%	112 580.00 €HT

Des recherches de financement complémentaires sont en cours de façon à réduire encore la part financée par la commune.

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité le plan de financement présenté.

Pour	10	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

Questions diverses

Vie de la commune

- Les colis de Noël vont être commandés comme les années passées à l'entreprise « les milles sources » à Bourganeuf (assortiment de produits en coffret cadeau) et à l'entreprise Sylvie Thiriez (linge de maison) pour les personnes hospitalisées ou en maison de retraite. La somme de 25€ avait été attribuée l'année dernière. Cette année le conseil municipal décide d'augmenter cette somme et d'octroyer 30€ par personne prétendant au colis.
- Une entreprise d'impression de tee-shirt s'est installée à Lafaye.
- Madame MOREAU Corinne, 3ème adjointe, a préparé un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants sur notre commune.

Réunions - Commémorations

- La cérémonie du 11 Novembre sera précédée de la réunion du conseil municipal. Les monuments d'Aulon et de Janailat seront fleuris par les municipalités respectives. L'apéritif sera offert par les anciens combattants.
- Le 10 octobre 2022, Monsieur LAFONT Marcel a eu 100 ans. Le maire et une délégation du conseil municipal ont pu le lui souhaiter comme il se doit auprès de sa femme, ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants. La municipalité a offert le champagne.
- Le 15 octobre 2022 a eu lieu l'assemblée générale des anciens combattants. Plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes.
- Une réunion s'est tenue à Guéret concernant le syndicat d'eau unique départemental. 150 millions d'euros sur 10 ans seraient nécessaires pour le mettre en place. Mme la Préfète et madame la Députée étaient présentes à cet échange.
- Une réunion s'est tenue à Sardent concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLUI). Celui-ci consiste à pouvoir définir au sein de toutes les communes de la communauté de communes Creuse Sud-Ouest, des zones à construire afin de pouvoir proposer aux nouveaux arrivants la possibilité de faire construire. 3 à 4 ans sont nécessaires avant que le PLUI soit mis en place. En attendant, certaines communes ont émis le souhait de mettre en place une carte communale afin de répondre à la demande des usagers.

Travaux

- Des robinets thermostatiques ont été installés sur les radiateurs d'un logement communal. Le logement qui doit être rénové a été visité par une entreprise qui va établir un devis, qui devrait être élevé. La commune pouvait prétendre à une aide mise en place par l'ex CIATE mais celle-ci n'existe plus. De ce fait la communauté de communes Creuse Sud-Ouest a déposé le dossier à Bordeaux.
- Les travaux de chloration et de sectorisation ne sont toujours commencés, l'entreprise Hydro Elect a pris beaucoup de retard.

- La commune ne percevra aucune subvention pour les travaux de voirie 2022, malgré la demande faite et réitérée. Ainsi, seule la partie prévue en autofinancement sera exécutée.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne n'ayant plus de question ou d'observation, la séance est levée à 21 h 45.

**Le Maire,
Raymond DUBREUIL**



**Le secrétaire de séance,
Christian BEAUVAIS**

